



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA CESSION D'UN TERRAIN VACANT SITUÉ À OUJDA, MAROC

L'Office National Marocain du Tourisme (ONMT), établissement public chargé de la promotion de la destination touristique marocaine, lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la mise en vente de d'un Terrain vacant d'une superficie de 611m² situé à Oujda, Maroc.

Le terrain faisant l'objet du présent AMI est un terrain situé à l'angle du Rd Point Place Circle au croisement de l'Av. Idriss Al Akbar, Bd. Maghreb Arabe, rue Oumam Mouthida, Bd. Al Hijaz et Bd. Bir Anzarane. Il s'agit d'une parcelle de 611 m² jouxtant l'hôtel Atlas Orient Oujda. Les candidats intéressés peuvent retirer, à compter du 1^{er} avril 2024, le règlement de l'Appel à Manifestation d'intérêt.

Les dossiers de l'AMI peuvent être retirés au siège de l'Office National Marocain du Tourisme (Département Juridique & Relations Institutionnelles), à angle rue Oued Al Makhazine et Zalaka, agdal - 10080 Rabat - Maroc.

Le dernier délai pour retirer le dossier de l'AMI est le 30 Avril 2024.

Les soumissionnaires doivent déposer une caution bancaire d'un montant de 20 000,00 DHS à l'ordre de l'ONMT.

Le contenu et la présentation des dossiers des soumissionnaires doivent être conformes aux dispositions du règlement de l'AMI.

Les dossiers complets des soumissionnaires doivent être adressés à l'attention de Monsieur le Directeur Général de l'ONMT ; Référence : Appel à Manifestation d'Intérêt – cession d'un terrain de 611 m² , propriété de l'ONMT, TF n°89779/02 situé à Oujda, Maroc.

Les dossiers peuvent être déposés au siège de l'Office National Marocain du Tourisme, sis à angle rue Oued Al Makhazine et Zalaka, agdal - 10080 Rabat – Maroc, avant la date d'ouverture des plis, ou remis directement au président de la commission au jour et à l'heure de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis des soumissionnaires est prévue le jeudi 30 Mai 2024 à 11h 00 au siège de l'ONMT. La séance d'ouverture des plis est publique.

Le délai de validité des offres des soumissionnaires est de 60 jours après la date de la séance d'ouverture des plis.

Toutes les questions concernant cet AMI doivent être adressées au nom de Monsieur le Chef du Département Juridique & Relations Institutionnelles à l'ONMT à l'adresse mail : mohammed.sadiq@onmt.org.ma.